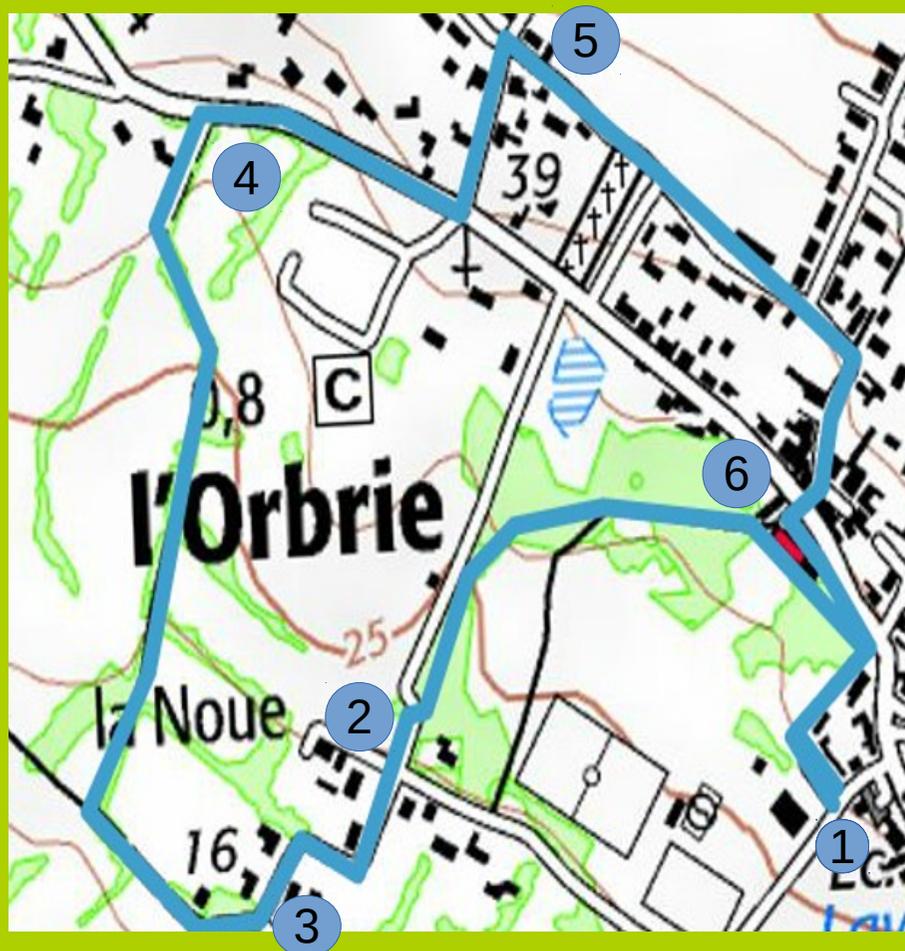


PR balisage jaune
« Sentier de la Noue » n°1

2,5 km - durée 45 min



- (1) Du parking de la salle, remonter l'allée des tilleuls, puis à gauche traverser le parc en longeant la mairie.



- (2) Traverser le village de la Noue.



Dans le hameau de la Noue, une maison de 1715

- (3) Arriver au chemin tournant à droite, puis longer ce chemin, tourner à droite jusqu'à la route.
- (4) Tourner à droite puis à gauche « rue des arçonnières »,
- (5) Ensuite, tourner à droite rue du Beauvoir, la prolonger par le sens interdit jusqu'au stop.



Rue du Beauvoir, une maison de 1644.

- (6) Traverser la route et passer le portail de l'entrée du parking de la mairie, puis par votre gauche, vous allez retraverser le parc et emprunter de nouveau l'allée des tilleuls.